



Commission scolaire
des Patriotes

LES LENDEMAINS DU COMITÉ DE PARENTS FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DU 7 NOVEMBRE 2019

Consultation sur le calendrier scolaire 2020-2021

Madame Cindy Dubuc, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes, précise que la consultation sur le calendrier scolaire 2020-2021 ne s'inscrit pas dans le cadre d'un plan triennal comme les années précédentes. Étant donné que l'année scolaire 2019-2020 en sera une de négociations pour les enseignants, il a été convenu entre les parties qu'il était préférable d'élaborer un calendrier pour un an seulement. La consultation porte sur l'ensemble du calendrier pour le secteur jeunes de l'année 2020-2021.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires à l'exécutif du Comité de parents **au plus tard le 26 novembre** afin de procéder au retour de consultation lors de la rencontre du Comité de parents le 5 décembre 2019.

Consultation sur l'offre de services ÉHDAA

Madame Cindy Dubuc, directrice du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes, précise que la consultation porte sur les principaux types de regroupements de l'offre de services en classes spécialisées de la CSP pour l'année pour l'année 2020-2021.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires à l'exécutif du Comité de parents **au plus tard le 26 novembre** afin de procéder au retour de consultation lors de la rencontre du Comité de parents le 5 décembre 2019.

Les Bons Coups

Le substitut de l'École Père-Marquette, en l'absence de la représentante, soumet la candidature de Mme Isabelle Mayer, maman bénévole responsable de la bibliothèque depuis 2 ans à l'école Père-Marquette, à la rubrique "Les bons coups".

Retour de Consultation sur la politique relative à l'administration et à l'inscription des élèves

Considérant la présentation faite par madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire le 24 octobre dernier, et les commentaires recueillis, les membres conviennent majoritairement de recommander au Conseil des commissaires :

- D'adopter la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves en tenant compte des éléments suivants concernant l'introduction d'un principe directeur relatif à la fratrie:
 - Que les parents qui ont un enfant dans une école d'adoption puissent signaler à la CSP leur désir de réunir la fratrie dans l'école d'adoption;
 - Que le Service de l'organisation scolaire fasse l'analyse de cette demande afin de s'assurer que la réunion de la fratrie n'entraînera pas une situation d'élèves en surplus, causant des déplacements d'élèves de cette école de secteur vers une école d'adoption (effet domino);

- ❑ Que si la réunion de la fratrie n'entraîne pas d'élèves en surplus, d'offrir une protection à la fratrie jusqu'à la fin de son parcours scolaire;
 - ❑ Que si la réunion de la fratrie à l'école d'adoption de l'aîné entraîne des déplacements d'élèves, d'offrir la réunion de la fratrie à l'école de secteur, à la condition que le retour de l'aîné ne cause pas de déplacements d'élèves;
 - ❑ Que le retour de l'aîné à l'école de secteur entraîne sa perte de protection acquise à son école d'adoption;
 - ❑ Qu'en cas d'impossibilité de réunir la fratrie suite à l'étude des places disponibles à l'école d'adoption ou de secteur, ou de refus des parents de ramener l'aîné à son école de secteur, la fratrie ne pourra être réunie.
- ❑ D'inclure la possibilité à un élève du préscolaire 4 ans de fréquenter une autre école, lorsque c'est possible, en cas de manque de place dans son école de secteur;
 - ❑ D'ajouter des définitions aux termes « élève protégé » ainsi que « classement aux fins de service » dans la section définition de la Politique.

❑ Commentaires

Le Comité de parents recommande au Conseil des commissaires d'étudier la possibilité de ne pas retirer la protection à un enfant dont les parents font une demande de retour à l'école de secteur.

Le Comité de parents demande au Service de l'organisation scolaire que, lors d'une prochaine consultation sur cette Politique, des données soient fournies aux parents afin qu'ils puissent bien évaluer les enjeux en consultation et leurs retombées sur l'ensemble de la CSP (par exemple, nombre de familles touchées, statistiques, etc.).

Consultation sur le protecteur de l'élève (huis clos)

La protectrice de l'élève, Me Sofia Jabrane, a déposé une lettre de démission effective le 25 juin 2019. Depuis cette date, la fonction est occupée par la substitut Me Amélie Lavigne. Le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil des commissaires a convenu de recommander la nomination de Me Amélie Lavigne à la fonction de protecteur de l'élève. Le curriculum vitae de la candidate retenue pour la fonction de protecteur de l'élève est présentée aux membres par Normand Boisclair et Jean-François Lortie. La personne choisie n'est pas une employée de la Commission scolaire et relève du Conseil des commissaires qui doit prendre les mesures appropriées pour préserver en tout temps l'indépendance du protecteur de l'élève.

Les membres conviennent unanimement de recommander au Conseil des commissaires la nomination de Me Amélie Lavigne au poste de Protecteur de l'élève.

Plan d'action 2019-2020

Les membres se sont réunis par secteurs afin de déterminer leurs attentes en matière de formations, de conférences et de présentations au cours de l'année 2019-2020. Un plan d'action inspiré des suggestions des membres sera présenté pour adoption lors de la prochaine rencontre du Comité de parents le 5 décembre prochain.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) - Projet de loi 40

Au terme d'une consultation des 62 comités de parents qu'elle représente, La FCPQ a déposé, le 5 novembre 2019, son mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Le lien suivant vous donne accès au mémoire : [Mémoire de la FCPQ](#)

Rapport des commissaires-parents - Commission scolaire des Patriotes (CSP)

☐ Projet de loi 40

Le Conseil des commissaires de la CSP a déposé un mémoire à l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations sur le projet de loi 40, qui vise à transformer les commissions scolaires en centres de services scolaires. Le lien suivant vous donne accès au mémoire : <https://csp.ca/actualites/le-projet-de-loi-no-40-ne-favorise-pas-une-plus-grande-reussite-des-eleves/>

☐ Demande d'investissements majeurs

Le Conseil des commissaires a adressé six demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de construire de nouvelles écoles sur son territoire, en plus d'une demande de classes modulaires pour procéder à des travaux de réfection. Le lien suivant vous donne accès au communiqué :

<https://csp.ca/actualites/la-csp-demande-au-ministere-des-investissements-majeurs-pour-construire-et-renover-des-ecoles/>

À SURVEILLER DANS VOS CÉ (octobre, novembre et décembre)

- Élection du président et du secrétaire
- Fixer le calendrier des réunions
- Nomination du ou des représentant(s) de la communauté
- Révision et adoption des règles de régie interne
- Adoption du budget de fonctionnement du CÉ
- Approbation de la programmation des activités éducatives et des voyages
- Présentation des activités parascolaires
- Approbation des campagnes de financement
- Approbation de la grille-matières au secondaire
- Présentation (direction) sur la mise en œuvre du Projet éducatif

Prochaine réunion : Le jeudi 5 décembre 2019

L'ordre du jour sera disponible sur le site via le lien suivant :

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/ordres-du-jour/>

Page Facebook du CP: <https://www.facebook.com/comitedeparentscsp>

Commission scolaire des Patriotes (CSP): www.csp.ca

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ): www.fcpq.qc.ca

Marlène Girard, secrétaire

Adresse courriel du comité: comitedeparentscsp@gmail.com